



[www.olfeo.com](http://www.olfeo.com)

## INFORMATION PRESSE

Paris, le 25 mars 2004

### OLFEO, premier éditeur français de filtrage d'URL, propose un nouveau service de rédaction de charte Internet.

**OLFEO, premier éditeur français de logiciels de filtrage d'URL, propose de rédiger la charte Internet d'entreprises et d'administrations afin d'assurer une meilleure utilisation d'Internet par leurs salariés. La charte Internet constitue la première démarche de protection dont dispose l'entreprise contre l'usage abusif des outils informatiques mis à la disposition de ses collaborateurs. OLFEO, forte de son expérience technique et en collaboration avec le cabinet d'avocats WOOG-SARI-FREVILLE, propose de bâtir des chartes sur mesure pour un montant forfaitaire de 2.500 Euros.**

#### Texte du communiqué :

De nombreuses études ont montré que l'utilisation incontrôlée d'Internet faisait courir aux entreprises et à leurs dirigeants des forts risques : responsabilité pénale, chute de productivité, faille de sécurité, ... Les premières condamnations apparues ces derniers mois ont fait prendre conscience aux entreprises de la réalité de ces menaces.

La charte Internet, qui définit les conditions d'utilisation des outils informatiques, est le premier rempart indispensable pour donner un niveau de protection minimum tant à l'entreprise qu'à ses collaborateurs. Or, on constate aujourd'hui que de très nombreuses entreprises et administrations ne sont pas dotées de cet outil et que nombre d'entre elles sont obsolètes, incomplètes ou inadaptées.

Une bonne charte Internet doit notamment tenir compte des souhaits du management, de critères techniques et du respect du droit pénal et social. Elle doit par ailleurs être suffisamment évolutive afin d'anticiper les risques futurs.

OLFEO, premier éditeur de logiciels de filtrage d'URL, a donc souhaité proposer un service de rédaction de charte Internet, en collaboration avec le cabinet d'avocat **WOOG-SARI-FREVILLE**.

La rédaction de la charte sur-mesure est proposée au tarif forfaitaire de 2.500 Euros. Elle se fait en 3 grandes étapes :

- 🕒 Un questionnaire précis permet à l'entreprise de définir le périmètre de couverture poursuivi ainsi que le niveau de sécurité et de liberté souhaité pour ses collaborateurs,
- 🕒 A partir de ces éléments, le cabinet d'avocat **WOOG-SARI-FREVILLE** rédige une charte personnalisée,
- 🕒 Des échanges successifs permettent d'aboutir au document final.

**Pour Alexandre SOUILLE, Directeur Général d'OLFEO** : « Notre offre de filtrage d'URL nous amène à rencontrer quotidiennement des entreprises et des administrations qui ne disposent pas de charte Internet ou qui n'en sont pas satisfaites. Nous avons souhaité accompagner ces clients car l'existence d'une bonne charte est indispensable. Notre position de seul acteur français en la matière, avec une connaissance parfaite du droit social et des habitudes de travail françaises est clairement un atout supplémentaire. Il convient de noter, enfin, que cette offre n'est pas limitée aux clients de notre offre de filtrage.»

**A propos d'Olfeo**

*OLFEO est le seul éditeur français de logiciel de contrôle d'accès au web. Ses solutions permettent aux entreprises de maîtriser l'utilisation d'Internet qui est faite par leurs employés. Basée sur l'autocontrôle plus que sur la censure, ces solutions permettent de mettre en place des chartes Internet et de les faire appliquer tout en respectant une certaine liberté des collaborateurs. Elles peuvent réguler l'accès à plus de 50 catégories de sites et autoriser leur accès sous certaines conditions : plages horaires, quotas, ...*

*OLFEO a construit son offre spécifiquement pour le marché français, en prenant en compte tant les spécificités de l'usage du web en France que des libertés sociales.*

**Contact Presse**

OLFEO

5, rue d'UZES

75002 PARIS

Tel : +33(0)8 21 23 50 80

<http://www.olfeo.com>

Contact Presse : Sabine RENARD [srenard@olfeo.com](mailto:srenard@olfeo.com)